

REDÉFINITIONS DE L'ÉTAT-NATION ET DES TERRITOIRES AU MALI EN TEMPS DE CRISE : MIGRANTS CHINOIS ET POPULATIONS LOCALES

Françoise BOURDARIAS

L'implantation des entreprises et des migrants chinois en Afrique est aujourd'hui perçue comme une étape importante du processus de mondialisation.

Depuis le début des années 2000, ce thème a donné lieu à un nombre croissant de publications de politologues et d'économistes. Ils ne prennent généralement guère en compte la différenciation des contextes locaux et situent leurs analyses à l'échelle du continent africain.

Privilégiant les causalités économiques et les rapports entre États¹, ils mettent efficacement en lumière les tensions économiques et géopolitiques globales qui viennent s'inscrire dans les configurations sociales africaines (Niquet, 2002 ; Sautman, 2006). Dans un contexte mondial caractérisé par une compétition pour l'appropriation des ressources, pour la maîtrise du marché et des relations internationales, l'État chinois construirait tout à la fois un nouveau territoire économique et une hégémonie politique², légitimée par les définitions du développement et de la coopération internationale qu'il argumente, face aux États occidentaux.

1. Kernen (2007, p. 163-180) a souligné cette tendance.

2. De nombreux médias occidentaux évoqueront une « nouvelle colonisation », ou même une « invasion » chinoise en Afrique, tandis que les médias chinois décrivent la formation d'un territoire englobant les pays anciennement colonisés affrontant la domination économique et politique de l'Occident.

Les flux migratoires chinois vers l'Afrique semblent alors déterminés par ces stratégies d'État. Dans le sillage des grandes entreprises publiques et des multinationales chinoises affluent des entrepreneurs privés, puis plus récemment, des migrants dépourvus de capitaux économiques et sociaux. Cette nouvelle vague de migrants peut être interprétée dans le cadre de la crise économique et du chômage qui se développent aujourd'hui en Chine. L'évolution des législations régulant les sorties du territoire indique que l'État chinois entend faciliter l'émigration d'une partie de sa main-d'œuvre excédentaire ³.

Un tel parti pris d'analyse peut cependant susciter quelques interrogations théoriques et méthodologiques.

En premier lieu, l'un des paradigmes orientant depuis plus d'une décennie les observations du processus de mondialisation semble remis en cause lorsqu'il s'agit des flux économiques et migratoires entre la Chine et l'Afrique. L'État-nation, la notion de territoire qui lui est associée sont ici mis au centre de l'analyse. Le développement du processus de mondialisation avait cependant conduit de nombreux auteurs ⁴ à présenter l'affaiblissement des États comme l'un de ses effets les plus notables. L'État-nation, forme politique figée, gardien d'un territoire ou tentant de conquérir de nouveaux espaces, est alors confronté à la force des flux de capitaux, de migrants, à la vitalité des réseaux transnationaux qui transgressent ses frontières. En même temps apparaît une nouvelle figure de migrant. Les « mobiles transnationaux ⁵ » construisent de nouvelles normes économiques et sociales, des espaces et des temporalités inédits, en contournant ou en instrumentalisant les contraintes d'un ordre politique et économique maintenu par des pouvoirs étatiques affaiblis.

Aujourd'hui, les migrants chinois en Afrique ne sont guère considérés sous cet angle, à l'opposé de leurs compatriotes implantés en Europe, aux USA et en Asie.

3. Pina-Guéarrassimoff (2006). L'auteur analyse notamment l'évolution des politiques migratoires de l'État chinois.

4. Dans les années quatre-vingt-dix, cette thématique a donné lieu à une abondante littérature anglophone et francophone. Citons pour cette dernière : Badie (1995) et Badie et Smouts (ed.), (1996).

Des débats sont aujourd'hui en cours, alimentés par les analyses de la récente crise économique et financière : l'État-nation constitue-t-il une forme politique obsolète, face aux « pouvoirs transnationaux » ? Pour certains chercheurs, on observerait plutôt une reconfiguration d'appareils étatiques fondamentalement hétérogènes, les États-nations exerceraient une influence déterminante sur le processus de mondialisation. Voir sur ce débat : Cohen (2003).

5. Voir sur ce point les travaux d'Alejandro Portès et d'Alain Tarrus, notamment : Portès (1999 : p. 15-25) ; Tarrus (2001 : p. 27-61).

Les spécificités des relations Chine-Afrique et de ces nouveaux flux migratoires justifient-elles le privilège accordé aux stratégies étatiques ? Une telle question devrait inciter les chercheurs à adopter un nouveau point de vue sur les migrations chinoises en Afrique.

La plupart des travaux consacrés aux stratégies économiques et aux migrations chinoises en Afrique adoptent en effet une perspective macrosociologique. Les apports d'une telle échelle d'observation et les processus sociaux qu'elle occulte ont déjà été soulignés par des chercheurs ⁶.

La perspective macrosociologique sélectionne des dynamiques, des déterminismes globaux qui semblent s'imposer « de l'extérieur » aux sociétés locales, sans permettre d'appréhender la multiplicité des stratégies collectives et individuelles, des constructions symboliques et des mises en scène qui les argumentent, les légitiment ou les remettent en cause. Cette perspective occulte ainsi l'influence spécifique des cadres sociaux concrets qui s'imposent localement aux stratégies économiques et migratoires chinoises en Afrique. Leur diversité et leurs transformations rapides se trouvent sous-estimées. Quant aux pratiques des différentes fractions des populations africaines — lorsqu'elles sont évoquées, ce qui est assez rare — elles sont envisagées comme des « réactions » (des tactiques ponctuelles) de consommateurs attirés par les produits chinois, de commerçants et de salariés concurrencés par les résidents chinois. Exclusivement privilégiée, la focale macrosociale constitue toujours les populations en ensembles « d'agents passifs » subissant des processus qui leur échappent. Ici, seules les élites d'État seront parfois situées dans la sphère du politique — quelle que soit l'analyse proposée de leurs stratégies : opposition aux institutions internationales et aux politiques de développement occidentales, construction de nouvelles alliances dans le champ des relations internationales, captation d'une partie des financements chinois...

La perspective microsociologique ⁷ propose une version bien différente des processus locaux, elle fait apparaître un nouveau paysage. Les stratégies économiques et sociales, les affrontements, les compromis et les alliances qui en résultent sont alors marqués par les constructions

6. Voir sur ce point : Revel (ed.), 1996 ; Grignon et Passeron (1989). Ces réflexions peuvent être mises en regard avec les perspectives ouvertes par les travaux de l'École de Manchester et ceux de G. Balandier.

7. Concernant l'Afrique de l'Ouest, les travaux publiés dans cette perspective sont encore très peu nombreux. Il n'en va pas de même pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Sud, où la présence chinoise est bien plus ancienne. Voir Bredeloup, Bertoncello, 2006 : 199-224 ; Kernen, Vullier, 2008, (<http://www.fasopo.org>) ; le dossier « Les trajectoires de la Chine-Afrique », *Afrique Contemporaine*, 2008/4, n° 228.

symboliques élaborées par les agents, ils s'inscrivent dans une multiplicité de contextes (dynamiques globales, État, sociétés locales) et semblent relever en grande partie de la contingence. L'observateur, il est vrai, peut alors être conduit à isoler des singularités locales et à privilégier, parfois sans mesure, « l'autonomie des acteurs ».

Si l'on évite cet écueil, un tel point de vue permet cependant d'appréhender la multiplicité des trajets migratoires chinois et des formes d'implantation, liés à la spécificité des sociétés locales africaines. En effet, l'histoire de chacun des États africains, leur position actuelle dans les champs économique et géopolitique mondiaux, les tensions sociales qui s'y développent, donnent une forme très particulière aux migrations chinoises, qui contribuent à la transformation de la société locale dans ses dimensions les plus essentielles — structure du marché du travail, rapports à l'activité salariée, forme des réseaux commerciaux, constructions du politique. L'ensemble de ces dynamiques constituent aujourd'hui les « cadres sociaux » de l'installation des migrants.

J'utiliserai ici des observations recueillies lors d'une recherche menée entre 2005 et 2009 au Mali. Les publications qui en sont déjà issues mettent au centre de l'analyse les interdépendances entre activités économiques chinoises et dynamiques économiques et sociales locales (Bourdarias, 2009, p. 28-54).

J'ai pu alors constater que la présence chinoise au Mali contribuait à révéler un ensemble de conflits internes à la société malienne, à leur donner une forme spécifique. En même temps, la situation d'expatriation conduisait les migrants à porter un nouveau regard sur leur propre société, sur la place qu'ils y occupent, sur leurs projets migratoires. La multiplicité des mondes sociaux coexistant au sein de la population chinoise migrante, les conflits qui la traversent, incitaient par ailleurs à remettre en cause la pertinence des notions de « diaspora » et de « communauté » (Bourdarias, 2009).

Dans cette contribution, je présenterai quelques observations concernant les représentations du politique liées aux interactions entre populations locales et migrants chinois. Ces représentations peuvent être appréhendées à travers les constructions identitaires et des discours qui varient considérablement selon les situations envisagées. Les espaces sociaux et les groupes d'appartenance auxquels se réfèrent les individus éclairent les rapports entretenus avec les sociétés d'origine, l'ordre social qui les caractérise et les transformations qui les affectent. Par ailleurs les discours diffusés par les médias sur la mondialisation, et plus particulièrement sur la présence chinoise en Afrique, les argumentations qui s'y confrontent, exercent une influence notable sur ces

représentations. Ils constituent des outils qu'utilisent populations locales et migrants lorsqu'il s'agit de donner du sens aux situations vécues.

Les constructions du politique qui s'élaborent au Mali éclairent les spécificités des flux migratoires chinois vers ce pays, qui pour une bonne part échappent aujourd'hui au contrôle direct de l'État chinois. Elles permettent aussi de constater la multiplicité des représentations de l'État-nation et du territoire, autour desquelles s'articulent les productions symboliques et les pratiques des migrants et de nombreux groupes sociaux maliens.

Lié aux singularités du contexte malien, et peut-être transitoire, ce dernier phénomène relève cependant des constructions locales de la mondialisation, encore aujourd'hui peu prises en compte lorsqu'il s'agit d'analyser les transformations des dynamiques globales.

Distance et proximité, quelques constructions maliennes des identités chinoises

Les représentations maliennes des activités chinoises et des groupes qui composent la population migrante se transforment rapidement — dans la durée, bien entendu, et en fonction des situations observées. Il semble qu'elles procèdent de l'évaluation, effectuée par les différentes composantes de la société malienne, des distances qui s'instaurent entre population locale et résidents chinois, entre la population malienne et sa propre classe politique.

À la fin des années quatre-vingt-dix, « les Chinois » étaient avant tout perçus comme des experts envoyés par l'État chinois, pour développer le Mali, des « bâtisseurs ». Les chantiers se multipliaient. À côté des entreprises d'État chinoises, des entreprises à capitaux mixtes s'étaient récemment implantées au Mali⁸. Si l'État chinois finançait certaines opérations dans le cadre des relations de coopération, ces entreprises emportaient déjà de nombreux marchés liés aux financements des pays occidentaux, d'organismes internationaux... Pourtant, ponts, stades et hôpitaux étaient « construits par les Chinois » et leur État apparaissait comme le « bailleur de fonds ».

Les ouvriers maliens étaient de plus en plus nombreux à travailler sur ces chantiers. Lors des longues causeries du soir⁹, dans les « grins¹⁰ » des

8. En Chine, la réforme des droits de propriété industrielle (1997) a entraîné la privatisation partielle d'un certain nombre d'entreprises, au sein desquelles l'État peut ou non devenir le partenaire majoritaire. Voir sur ce point : Bergère (2007) ; Kernen et Rocca (1998).

9. Le développement des activités économiques chinoises à Bamako a attiré mon attention au moment même où il devenait un objet de débat pour les habitants des quartiers périphériques qui constituaient mon terrain d'observation entre 1995 et 2005. L'objet s'est

quartiers populaires de Bamako, les mérites et les défauts des « patrons chinois » étaient inlassablement confrontés à ceux des employeurs maliens, libanais, européens. Les constructions de la sinité relevaient alors pour l'essentiel du registre économique, parfois de la compétence technique. Ce qui n'était pas le cas lorsqu'il s'agissait d'employeurs maliens ou d'autres nationalités, décrits comme capricieux et arbitraires, avec lesquels il était donc possible de négocier, de faire preuve de savoir-faire social. Dans le cas des employeurs chinois, les relations de courtoisie, d'estime ou d'amitié étaient perçues par les ouvriers maliens comme imprégnées de calcul économique. Tout comme le salaire, elles semblaient mesurées à l'aune de la quantité de travail effectué, de la ponctualité et du sérieux manifesté par le travailleur. En revanche, ces relations désenchantées rendaient inopérantes les habiletés sociales efficaces dans d'autres sphères.

En dehors des chantiers, les Chinois étaient « invisibles », on affirmait même qu'ils « se cachaient ». La présence de quelques bars chinois dans les quartiers résidentiels du centre-ville ne suscitait aucun commentaire.

Les marchandises chinoises s'étaient déjà imposées sur le marché, on vantait, au Mali comme ailleurs, leur faible coût¹¹. Mais les réseaux commerciaux maliens en maîtrisaient l'importation et la distribution, ce qui, comme on le verra plus loin, constitue aujourd'hui encore un trait spécifique de la configuration malienne. Jusqu'en 2005, de nombreux commerçants formulaient ainsi la division du travail qui semblait s'être instaurée entre Chinois et Maliens : « Chacun ici fait ce qu'il sait faire, les Chinois produisent, et nous, les Maliens, nous vendons [...] Les Maliens sont des commerçants par tradition¹². »

« Bailleurs de fonds », bâtisseurs et producteurs, les Chinois étaient alors situés dans un espace économique et politique lointain. Leur présence au Mali semblait aussi manifester la continuité de la politique extérieure de l'État malien depuis l'indépendance, depuis « le temps de Modibo », malgré la remise en cause des principes « socialistes » qui guidaient la politique économique des débuts de l'indépendance, malgré la privatisation des entreprises publiques maliennes, malgré le chômage et

d'une certaine façon constitué « en creux » lors de recherches portant sur le développement des tensions sociales liées à l'accroissement du chômage, aux conflits fonciers suscités par les politiques publiques de lotissement des quartiers « spontanés », à la transformation des représentations de l'appareil d'État et des élites.

10. Les *grins*, en milieu urbain, sont des groupes amicaux fondés sur l'appartenance à une même classe d'âge et de sexe, et impliquent en principe l'égalité des conditions.

11. « Grâce aux Chinois », les « pauvres » pouvaient acheter motos, vêtements et chaussures de « Tubabus » (Blancs) !

12. Entretien avec un groupe de grands commerçants importateurs de motos et de chaussures chinoises, Bamako, 2002.

le détournement des fonds publics qui, aux yeux des couches populaires, en découlent.

Entre 2005 et 2009, les activités économiques chinoises au Mali se sont intensifiées et profondément transformées. Leur visibilité semble s'être accrue. « Les Chinois sont partout », « ils envahissent tout » : dans les couches moyennes et populaires bamakoises, ces affirmations émaillent aujourd'hui les discours lorsqu'il s'agit de définir les causes du chômage ouvrier, des difficultés que connaissent les commerçants et les petits entrepreneurs locaux, dans un contexte de crise économique généralisée. Ces lieux communs traduisent avant tout une réorientation des regards sociaux.

Les sociétés chinoises ont implanté au Mali de nombreuses filiales, essentiellement spécialisées dans les secteurs du BTP (construction de routes et d'ouvrages d'art, aménagements hydrauliques), dans la conception et l'organisation d'entreprises industrielles.

Pour les sociétés les plus importantes, ces secteurs ne représentent qu'une partie de leurs activités au Mali ou dans le reste du monde, elles investissent aussi bien dans les industries de production locales¹³. Les statuts de ces sociétés et de leurs filiales sont très divers¹⁴ — certaines sont encore entièrement contrôlées par l'État chinois, la plupart se sont ouvertes aux capitaux privés et ont acquis une plus ou moins grande autonomie de gestion. Les filiales des différentes sociétés entrent en concurrence pour l'obtention des marchés et s'efforcent de limiter toujours plus les coûts de production. Les formes de gestion de la main-d'œuvre reflètent bien cette situation. Au Mali, les cadres, les techniciens et quelques ouvriers qualifiés viennent de Chine, le plus souvent des sociétés elles-mêmes, sur contrat de deux ou trois ans renouvelables. La main-d'œuvre ouvrière, manœuvres et quelques ouvriers qualifiés, est recrutée sur place pour la durée des chantiers. Cette pratique est liée explicitement au faible coût de la main-d'œuvre locale et, préciseront certains cadres chinois, au peu de virulence des syndicats¹⁵.

Ces entreprises n'entretiennent pas les mêmes liens avec la sphère politique, et leurs stratégies économiques sont relativement différenciées. Elles sont cependant perçues localement comme des entreprises d'État

13. Au Mali, dans les productions textiles et agroalimentaires. Dans les quelques grandes entreprises de ces secteurs (Sukala, COMATEX), les capitaux sont à 80 % chinois (État, entreprises chinoises à capitaux mixtes). Onze sociétés chinoises ont aujourd'hui implanté des filiales au Mali (BTP, Télécommunications, chimie).

14. Ce point est analysé dans Bourdarias (2009 : 28-54).

15. Il en va différemment dans d'autres pays du continent. Le cas de l'Algérie est souvent cité en contre-exemple. Deux des sociétés de BTP enquêtées au Mali en 2008 déclaraient employer en Algérie de deux à trois mille travailleurs chinois.

chinois. Nous verrons plus loin que leur nombre croissant manifeste aux yeux de nombreux groupes sociaux maliens, notamment les ouvriers employés sur les chantiers chinois, l'emprise croissante d'un État étranger sur le territoire national, tandis que certaines fractions des élites politiques et économiques les considèrent comme un atout pour le développement du Mali, un rempart contre l'influence économique des pays occidentaux, notamment de l'ancien pays colonisateur. Cette thématique nourrit aujourd'hui de multiples débats sociaux, autour des définitions du développement, de l'autonomie nationale et des politiques étrangères de coopération.

Les conflits et les controverses que suscite l'extension récente du « secteur privé » chinois se situent à un autre niveau et sont étroitement liés aux relations de proximité spatiale et de compétition économique qui s'instaurent entre certaines catégories de Maliens et de migrants chinois. De telles situations donnent lieu notamment à des jugements sociaux qui relèvent à la fois des sphères de l'éthique, du religieux, de l'économique.

Si les grands chantiers qui marquent les paysages urbains et l'ensemble du territoire malien signifient la présence de l'État chinois et ses liens privilégiés avec l'État malien, à Bamako, les bars hôtels qui se sont multipliés depuis le début des années 2000 symbolisent l'emprise croissante d'un « secteur privé » chinois. Largement dispersés dans l'espace urbain, ils constituent son aspect le plus visible aux yeux de la population.

Les premiers se sont implantés dans les quartiers résidentiels proches du centre administratif, puis, suivant l'avancée de l'urbanisation, dans les nouveaux quartiers du Nord de la ville, enfin au sud du fleuve Niger. La location de chambres de passe constitue l'essentiel de leur activité, très rentable encore, malgré la multiplication des établissements¹⁶. Leur clientèle est exclusivement malienne. Dans un contexte où les tensions qui traversent le champ religieux marquent de plus en plus les représentations du politique, la prolifération des bars chinois devient un indice de la décadence de la société malienne, de l'incapacité, ou de la perversité des gouvernants. Les imams les plus médiatiques les dénoncent dans leurs prêches, les riverains multiplient les pétitions exigeant leur

16. 102 au début 2009, ils sont exclusivement concentrés à Bamako. Tous ne sont pas également rentables. Ils peuvent être différenciés selon le type de clientèle, les catégories de prostituées qui y exercent. Ils font également office, le jour, de lieux de rencontre qui permettent à certains couples d'échapper à la vigilance des familles et des conjoints. L'arrivée de prostituées chinoises est très récente (fin 2008) et elles sont encore peu nombreuses.

fermeture¹⁷, les journaux et les radios privées s'en font l'écho. En mars 2005, plusieurs bars chinois furent pillés par des émeutiers à l'issue d'un match de football perdu par l'équipe malienne contre l'équipe togolaise. Au cours de la même année, plusieurs résidents chinois furent victimes d'agressions¹⁸.

L'opposition « secteur ' d'État »/« secteur privé » structure les représentations maliennes de la population des résidents chinois. Elle oriente la construction de deux catégories identitaires contrastées — « les Chinois envoyés par leur gouvernement », bâtisseurs et bailleurs de fonds, qui ne seraient que de passage au Mali, tandis que les entrepreneurs privés tenteraient de s'y implanter durablement pour « trouver l'argent », au besoin en contournant les lois locales et en bafouant la morale. La figure du « tenancier de bordel » condense ainsi tous les traits négatifs attribués à cette dernière catégorie de migrants.

Le « secteur privé » se caractérise cependant par son hétérogénéité, par la diversité des branches d'activité, des trajectoires des entrepreneurs, des capitaux et des réseaux sociaux qu'ils peuvent mobiliser.

Il est difficile de comptabiliser les entreprises privées chinoises implantées au Mali, les sources administratives doivent être recoupées, et de l'aveu même des fonctionnaires, elles ne permettent pas une évaluation précise. Les chiffres ci-dessous, qui concernent les entreprises du secteur contractuel (« formel »), sont donc approximatifs.

Dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment et du commerce, 60 entreprises au minimum sont en activité à Bamako en 2008¹⁹ : 9 entreprises du BTP ; 8 entreprises de fabrication industrielles ou artisanales ; 30 établissements d'import-export, 13 commerces de détail.

À Kayes, Sikasso et Bougouni on peut comptabiliser six unités de production (montage de matériel agricole, agroalimentaire, cimenteries). Des entreprises enregistrées à Bamako peuvent avoir des filiales ou des concessionnaires dans d'autres villes.

Les chiffres concernant le secteur de l'hôtellerie sont par contre particulièrement fiables. L'Office malien du tourisme et de l'hôtellerie (OMATHO) enregistre les créations d'établissements, contrôle l'application des règlements sanitaires et décide éventuellement de la fermeture. Cent deux « restaurants hôtels » étaient ouverts en 2009 à Bamako où se concentre la totalité de ces établissements.

17. J'ai pu consulter en 2007 les pétitions adressées à la brigade des mœurs et appréhender la diversité des milieux sociaux d'appartenance des pétitionnaires.

18. Ces événements semblent être à l'origine de la fondation de l'Association des résidents chinois au Mali (ARCM) dont tous les adhérents sont des entrepreneurs privés.

19. Par ailleurs six cabinets agréés de médecine chinoise sont en activité à Bamako.

Depuis quelques années, l'arrivée de nouvelles catégories de migrants a entraîné le développement d'activités informelles : artisanat, petits commerces de rue, colportage.

Les entreprises commerciales chinoises sont encore peu nombreuses, et aucune ne s'est encore implantée dans les villes secondaires maliennes, ce qui différencie le Mali d'autres États d'Afrique de l'Ouest où l'installation de réseaux commerciaux a précédé et orienté les flux migratoires. Depuis 2008 cependant, la thématique de « la concurrence chinoise » tend à dominer les discours des commerçants maliens, lorsqu'ils évoquent les difficultés que connaissent les réseaux les plus anciens et les plus prospères. On observe le même revirement chez les petits entrepreneurs maliens du bâtiment, et depuis peu, dans le secteur informel. Le gouvernement malien est alors mis en accusation, incapable de « développer la production », de « donner du travail » aux jeunes Maliens, de protéger le commerce local. L'indépendance nationale serait ainsi remise en cause. De tels débats font émerger, y compris chez les plus jeunes, des récits de mémoire où se trouvent mis en scène le personnage de Modibo Keita et l'épopée des premières années de l'indépendance.

« Les Chinois sont arrivés avec Modibo »

Les Maliens, quelle que soit leur appartenance sociale, utilisent volontiers cette formule lorsqu'ils évoquent l'arrivée des premiers ressortissants chinois.

Peu après l'accession du Mali à l'indépendance (1960), le nouvel État, sous la présidence de Modibo Keita, instaure des relations privilégiées avec l'Union soviétique et avec la Chine.

Dans un contexte diplomatique particulièrement tendu, l'État malien affirme des choix politiques et économiques qualifiés de socialistes. Le développement du Mali est lié à l'industrialisation, à la mise en place d'un secteur d'État devant permettre une autonomie par rapport aux investissements étrangers (Constantin et Coulon, 1979). Les sociétés maliennes d'État se multiplient. Les experts envoyés par des sociétés d'État chinoises organisent les premières entreprises de production agroalimentaire et textile, participent au développement des équipements collectifs et du secteur hospitalier.

Sous le gouvernement issu du coup d'état militaire de 1968, la transformation de la politique extérieure malienne ne remet pas en cause ces liens avec la Chine. L'aide chinoise contribue alors à la modernisation d'entreprises industrielles maliennes d'État qui se transformeront en

entreprises mixtes sino-maliennes²⁰ à la faveur du processus de privatisation, qui culminera entre 1981 et 1985 et se poursuivra après le renversement de Moussa Traore en 1991.

La privatisation des entreprises publiques, suivie de faillites retentissantes, a alors provoqué un chômage massif d'ouvriers et de cadres, dont certains retrouveront un emploi dans les entreprises chinoises.

La présence de l'État chinois accompagne ainsi la naissance de l'État-nation malien. Elle est intégrée aux cadres de la mémoire collective, dont elle oriente les constructions, notamment lorsqu'il s'agit de donner du sens aux perturbations économiques et sociales vécues. Les choix diplomatiques et économiques de Modibo Keita évoquent alors un État fort, capable de s'opposer aux États occidentaux, de conquérir une autonomie économique. Dans un contexte de crise économique aiguë, les différentes composantes de la société malienne sont conduites à évaluer les politiques gouvernementales et les élites d'État à l'aune de ce modèle. Ces formes d'institution imaginaire de la société sont très diverses, souvent antagonistes. Dans certains cas, le modèle étatique chinois lui-même sera mobilisé — d'autres groupes se référeront aux relations concrètes qu'ils entretiennent avec certaines composantes de la population chinoise.

Dans tous les cas déjà observés, quels que soient les jugements portés sur l'implantation des entreprises chinoises, ce sont les définitions du rôle de l'État et des conditions de l'autonomie territoriale qui sont objet de débats et de conflits.

La récente transformation des discours des grands commerçants transnationaux est particulièrement intéressante à observer. Ils ont en effet largement bénéficié du processus de privatisation des entreprises publiques maliennes, du développement du commerce avec la Chine, et ont sans aucun doute contribué à la chute du premier gouvernement malien. L'arrivée tardive et le faible nombre des commerces chinois au Mali semblent liés à leur influence politique et économique.

Cette spécificité malienne doit être mise en perspective avec la position sociale occupée par les réseaux commerciaux maliens, avec les liens étroits et parfois conflictuels qu'ils entretiennent avec l'appareil d'État depuis l'indépendance. La privatisation des entreprises publiques a favorisé l'entrée de capitaux étrangers (chinois, libanais, français). Elle a également donné une nouvelle impulsion à l'accumulation des capitaux commerciaux maliens.

20. La Sukala (production sucrière) devient société mixte sino-malienne en 1971, La COMATEX (textile) en 1994.

Les marchandises chinoises sont arrivées très tôt sur le marché malien dans le sillage des missions économiques accompagnant les activités d'expertise technique. Cependant leur distribution et, pour une grande part, leur importation ont été longtemps assurées par des réseaux commerciaux maliens dont les activités s'étendent dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, dont les entrepreneurs circulent entre les places commerciales asiatiques, moyennes orientales, européennes et américaines. À partir de 1998, les réseaux les plus solides ont installé des « comptoirs » à Hong-Kong, puis à Guangzhou, bientôt suivis par de jeunes commerçants, mal pourvus en capitaux monétaires et sociaux, qui voyaient là le moyen d'amorcer la construction de leur propre entreprise.

Le développement des réseaux commerciaux maliens se fonde sur une tradition précoloniale. Des chercheurs (Amselle, 1985 ; Grégoire et Labazée ed., 1993) ont souligné leur adaptation rapide au commerce transnational et la dominance des investissements commerciaux dans l'économie malienne. Le poids politique de ces entrepreneurs dérive à la fois de leur position économique et des alliances qu'ils ont nouées avec le monde politique, par le biais des liens familiaux, des échanges matrimoniaux, des investissements économiques, des appartenances religieuses. Cette emprise sociale a été renforcée par la limitation des recrutements dans le secteur public qui a conduit de jeunes diplômés à intégrer les entreprises commerciales, par la désindustrialisation qui multiplie des commerces « informels » étroitement dépendants des grands réseaux commerciaux. L'implantation massive de commerces de détail chinois au Mali ne mettrait dans un premier temps en péril que les entreprises les plus fragiles, celles qui n'ont pu installer de filiales dans plusieurs pays africains et dans les pays occidentaux. Mais la concurrence dont se plaignent aujourd'hui les commerçants transnationaux se situe à un autre niveau. Plusieurs terrains menés en Chine m'ont permis de constater que les réseaux commerciaux maliens étaient aujourd'hui confrontés à la montée en puissance des sociétés d'exportation chinoises. Ces dernières ont su acquérir une bonne connaissance des marchés africains, des arcanes administratifs et douaniers locaux²¹. Cette situation, jointe à la diminution des transactions liée à la crise économique mondiale, incite certains à chercher de nouveaux fournisseurs en Inde ou

21. Entre autres en envoyant de jeunes diplômés chinois francophones travailler dans les établissements commerciaux africains implantés en Chine. Ces derniers tendent même aujourd'hui à supplanter les Africains sinophones qui exercent la fonction d'intermédiaire auprès des commerçants africains de passage à Guangzhou et à Yiwu.

au Vietnam, mais tous n'ont pas les moyens d'opérer une telle reconversion.

Ceux-là même qui vantaient les vertus de la concurrence et de la mondialisation en viennent aujourd'hui à préconiser des mesures protectionnistes, le développement de la production locale²². L'État malien est alors accusé de complaisance envers une puissance étrangère, de corruption et d'incompétence. Leurs séjours en Chine les amènent également à évaluer le degré de développement de leur propre pays²³. Certains en déduisent la nécessité d'instaurer un État fort... « comme ici en Chine... », « comme du temps de Modibo ».

De telles références à un modèle étatique autoritaire, teintées de nationalisme, imprègnent également les discours des diplômés maliens formés en Chine. Elles impliquent alors une remise en cause des stratégies « antipatriotiques » des grands négociants transnationaux et des élites politiques au pouvoir.

Les diplômés maliens formés en Chine dans les disciplines techniques et scientifiques forment un groupe remarquablement homogène quant à l'origine sociale et à la forme des trajectoires.

Fils d'ouvriers et de petits paysans²⁴, ils insistent sur leur parcours scolaire « sans faute » d'élèves « brillants » à qui leur condition interdisait les études générales. Ils sont entrés au lycée technique, puis dans un établissement d'enseignement technique supérieur avant d'obtenir une bourse d'étude du gouvernement chinois. Ils sont revenus au bout de quatre ans, titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un doctorat (mathématiques, biologie, chimie). Certains²⁵ occupent aujourd'hui des postes d'enseignants-chercheurs, des emplois de cadres supérieurs dans différentes administrations.

Pour la majorité d'entre eux²⁶, il a été difficile de trouver un emploi dans le secteur privé, quelques-uns ont été recrutés dans des entreprises

22. Certains commerçants interrogés fin 2008 à Guangzhou envisageaient de monter au Mali des usines de production : « Les mauvaises chaussures, tous les nyamanyama (produits de mauvaise qualité) que nous vendent les Chinois, nous pourrions les produire moins cher sur place, puisqu'il y a un marché ».

23. « Ils étaient comme nous... Vois comme c'est maintenant ici, les routes, les villes, les usines, vois comme c'est au Mali... Ça fait honte, j'ai honte d'être malien ! » Commerçant importateur et transporteur (Guangzhou, 2008).

24. Ceux qui ont été rencontrés sont âgés de 35 à 47 ans et ils appartiennent à une association d'anciens étudiants maliens en Chine.

25. Ils avaient passé un concours de recrutement dans la fonction publique et étaient devenus enseignants dans un lycée technique ou dans un centre d'apprentissage avant d'obtenir une bourse d'étude.

26. Ceux qui n'ont pas opéré ce détour par le fonctionariat sont partis directement en Chine avec des bourses du « régime commun ».

sino-maliennes, mais la plupart occupent des postes précaires de traducteurs ou de cadres techniques dans les entreprises chinoises, tandis que les enseignants du supérieur trouvent là des emplois secondaires qui leur permettent d'accroître leurs revenus. Bien entendu ces positions différenciées marquent l'évaluation du comportement des employeurs chinois. Les travailleurs précaires formulent à l'occasion des jugements sévères sur les conditions de travail, les salaires ²⁷, l'attitude des cadres chinois à leur égard.

Toutefois les uns et les autres s'attribuent la même position au sein de la société malienne. Ils appartiennent à une élite nouvelle encore dominée socialement et politiquement, fondée sur le mérite, sur la maîtrise de savoirs à la fois théoriques et pratiques. Ces caractéristiques les opposent aux élites d'État qui, elles, devraient leur position dominante et leurs diplômes à l'influence des réseaux de clientélisme. Le champ politique malien est alors confronté à un modèle chinois qu'ils construisent en mobilisant leurs souvenirs d'étudiants ²⁸ et leurs expériences de travail avec les Chinois. Ils évaluent les institutions de leur pays à l'aune du développement industriel qu'elles permettent. On recueillera bien sûr des jugements qui relèvent de l'éthique sur « la corruption et l'injustice sociale », mais ils adoptent sur ce point une attitude pragmatique : « Les gouvernants maliens bouffent 90 % des richesses du pays, les gouvernants chinois 30 % seulement ! Les fils de pauvres ont des problèmes en Chine, ici ils sont bloqués... 30 % de détournements on peut tolérer ça s'il y a un État fort qui régule les choses et développe l'économie ²⁹. » Les références à un État « à la chinoise » structurent leurs conceptions du politique, il s'agit là pour eux d'une étape indispensable pour « réformer les mentalités », « les libérer des coutumes et des traditions » — la valorisation des traditions et de l'histoire du Mandé, la « manie commémorative » propres à certaines fractions de l'élite dominante sont fréquemment ridiculisées. Le développement « à la chinoise » est également opposé au modèle occidental fondé sur « l'assistanat et le mépris ». Ces intellectuels pragmatiques ne préconisent pas de coup d'État, mais l'investissement des administrations et des organes de décision. De plus en plus nombreux, ils pourront « changer les choses en

27. Un traducteur à plein-temps touche en 2008 un salaire de 150 000 francs CFA (230 euros).

28. Ces récits de mémoire tranchent avec les discours que l'on peut recueillir en Chine auprès de Maliens en cours d'études. Ces derniers dépeignent le « racisme » des Chinois à travers une multiplicité d'anecdotes. Ici les interviewés insistent sur le sérieux des études et des enseignants chinois, sur le développement économique de la Chine.

29. Entretien avec un groupe d'ingénieurs, Bamako, 2008.

douceur », puis protéger le pays de l'emprise économique chinoise, « lorsqu'il en aura suffisamment profité ».

Les argumentations développées par cette catégorie de mobiles sociaux les rapprochent des dirigeants³⁰ de certains partis politiques d'opposition — conceptions de l'État, du développement et de l'autonomie nationale. Dans les partis qui participent à la coalition actuellement au pouvoir, la présence chinoise au Mali est avant tout présentée comme un moyen de faire obstacle aux « visées néocolonialistes » des pays occidentaux. Les conditions d'obtention et de gestion des subventions accordées par l'État chinois garantiraient notamment l'autonomie de décision du gouvernement malien, tandis que les institutions occidentales (y compris les ONG) prétendraient exercer une tutelle humiliante.

Une analyse plus fine de ces discours permet de déceler les usages multiples auxquels donnent lieu les thèmes privilégiés par les médias occidentaux et chinois. Ces derniers semblent constituer ici une référence privilégiée. La thématique occidentale de la « nouvelle colonisation chinoise » n'est abordée que par les commerçants transnationaux lorsqu'ils évoquent les activités du secteur privé chinois au Mali. Pour les leaders politiques de toutes tendances et les diplômés formés en Chine, elle n'est mentionnée que comme un « risque » — des dirigeants rationnels sauraient en protéger leur pays.

Il n'en va pas de même dans certaines couches populaires, notamment chez les ouvriers employés par les sociétés chinoises. Leurs conditions de travail sur les chantiers les conduisent à élaborer de nouvelles représentations du salariat et du rôle économique de l'État.

La distance qui s'instaure entre les ouvriers maliens et leurs employeurs est liée à la langue bien sûr, mais surtout à l'organisation de la production et aux rapports de travail. Les contremaîtres chinois sont les seuls à côtoyer les ouvriers maliens qu'ils encadrent et ils ne peuvent communiquer verbalement avec eux³¹. Les travailleurs locaux situent « les Chinois » dans un monde étranger dont ils ne peuvent appréhender les règles. Lorsqu'ils décrivent leurs conditions de travail, les ouvriers maliens attribuent à leurs contremaîtres des comportements dépourvus de rationalité. Ainsi pourquoi faut-il « faire semblant de s'agiter », ne pas se reposer quand survient un incident qui interrompt le travail ? Les

30. Un terrain en cours concerne les conceptions du « développement » propres aux dirigeants et aux militants des partis politiques maliens. Les leaders des partis et leurs élus à l'assemblée ont déjà été rencontrés. Les interviewés se réfèrent toujours spontanément aux politiques de coopération du gouvernement chinois.

31. Des observations effectuées sur des chantiers et des entretiens menés auprès d'ouvriers et de contremaîtres chinois (2007-2009) confirment ce point.

sanctions, les licenciements leur semblent relever de l'arbitraire. Le salaire ne dépend pas de la productivité, les employeurs ne paient pas les charges sociales, les heures supplémentaires... « les Chinois piétinent les lois du travail » et « ils paient les administratifs maliens » qui devraient les faire respecter. Ces lois n'étaient pas mieux respectées dans les entreprises maliennes qui les ont employés, souvent dans le secteur non contractuel, le salaire n'était pas plus élevé. Mais ils évoquent à ce propos les dons qui marquaient la reconnaissance du statut social et familial de l'ouvrier, à l'occasion des mariages, des décès, des problèmes familiaux ; ils dépeignent des rapports de travail marqués par les relations de voisinage, les alliances, les appartenances religieuses. Les nouvelles conditions de travail qui s'imposent à eux les conduisent à revendiquer des rapports salariaux normalisés, fondés sur le contrat et sur l'évaluation de la productivité, régulés par les pouvoirs publics. Le gouvernement malien est alors désigné unanimement comme le responsable de la situation. Incapables d'organiser la production, de « donner du travail » à la population, les politiciens « donnent les Maliens les mains attachées aux Chinois », enfin « Ils bouffent l'argent des Chinois comme ils ont bouffé les usines (privatisées) » — Le gouvernement chinois, lui, « construit des usines et fait travailler ses gens ». De tels propos doivent être rapportés à l'accroissement considérable du chômage depuis deux ou trois ans, aux conséquences de certaines politiques publiques (spéculation foncière, expulsions d'habitants dans les quartiers périphériques), les élites d'État sont l'objet d'accusations de plus en plus violentes dans les quartiers populaires où se manifeste un rejet de « la politique et des politiciens ». La figure de l'employeur chinois est ici articulée à un certain nombre d'événements et de perturbations sociales, lorsqu'il s'agit de donner du sens à la précarité économique vécue. La présence d'un agent économique (d'un État) étranger permet de remettre en cause les élites et les institutions au nom de l'indépendance nationale, en retournant les discours officiels selon lesquels la présence chinoise garantit l'indépendance économique du Mali. Le personnage de Modibo, fréquemment évoqué, signifie la conquête de l'indépendance nationale contre le colonisateur français. Les dirigeants actuels sont alors déclarés incapables de faire face à une nouvelle colonisation, d'en protéger leur population. C'est ce comportement qui est dénoncé, plus que la présence chinoise elle-même.

Étrangers et passants : migrants chinois au Mali

Le contexte politique qui vient d'être évoqué et l'antériorité du secteur d'État chinois au Mali marquent les mobilités chinoises vers ce pays, leur

donnent une forme singulière. Les activités économiques, les trajectoires de migrants et leurs constructions identitaires doivent être analysées dans ce cadre.

L'implantation tardive des entreprises chinoises au Mali a déjà été mentionnée. Dans les années quatre-vingt-dix, les premières ont été fondées, à la fin de leur contrat, par des cadres et techniciens issus des entreprises publiques. Aujourd'hui, des cadres en activité peuvent créer une entreprise qui sera gérée par des membres de leur famille ou de leur réseau social. Ils ont pu choisir les activités les plus rentables, celles qui leur permettaient d'utiliser leurs compétences professionnelles, les savoirs sociaux acquis pendant leur séjour au Mali, les liens noués avec l'administration et les milieux politiques et économiques maliens. En fonction des capitaux économiques et sociaux qu'ils pouvaient mobiliser dans leur pays d'origine, ils ont investi dans des petites et moyennes entreprises du bâtiment ou de la production artisanale, dans l'import-export, dans l'hôtellerie et le petit commerce. Certains ont pu diversifier leurs activités et dirigent aujourd'hui plusieurs établissements industriels et commerciaux.

Le plus souvent, ils lient leur décision à l'accroissement du chômage en Chine, aux difficultés de réinsertion dans une filiale chinoise de leur entreprise d'origine, au « blocage de leur carrière » dans un milieu professionnel conflictuel³², aux bas salaires.

De telles reconversions montrent que l'opposition, si répandue au Mali, du « secteur d'État » et du « secteur privé » s'avère peu pertinente lorsqu'il s'agit d'analyser les composantes de la population migrante. Cependant, dans certaines situations, ces catégories sont utilisées par les résidents chinois, lorsqu'ils sont amenés à redéfinir leurs groupes de référence, à dessiner les contours de leurs identités collectives. En situation de crise notamment, lorsque des conflits ouverts les opposent à la population malienne. Ainsi, au lendemain des émeutes antichinoises de 2005, les salariés des grandes sociétés et les entrepreneurs privés construisaient sur cette base des identités contrastées³³.

Les cadres et les techniciens des entreprises liées à l'État chinois se réfèrent alors à la longue durée des relations d'entraide qui associent la Chine et les pays africains. Leurs discours travaillent les énoncés formulés dans la presse et dans les discours officiels chinois, repris par les

32. Lors de conversations informelles, plusieurs cadres chinois évoqueront « la corruption » qui sévit dans les entreprises, l'importance des réseaux de clientélisme.

33. Au début de l'année 2006, des entretiens ont été réalisés auprès de cadres salariés et d'entrepreneurs privés. Ces entretiens exploratoires portaient sur la vie de travail et la vie quotidienne au Mali.

médias maliens proches du pouvoir. L'activité technique des experts participe ainsi à la marche vers l'autonomie économique des pays anciennement colonisés, la durée limitée de leur séjour au Mali manifeste bien le souci de respecter l'indépendance des partenaires. Autant de réponses implicites aux argumentations développées dans la presse occidentale, accusant les Chinois de coloniser l'Afrique. Les entrepreneurs privés sont alors situés dans la sphère du marché, motivés exclusivement par le profit économique, durablement implantés au Mali, ils rejoindraient en cela les Occidentaux.

Aussi bien que les pratiques économiques, les principes éthiques semblent opposer les deux groupes. Les experts affirment qu'ils « respectent les lois locales » et entretiennent des rapports harmonieux avec l'administration malienne ; « les privés », et surtout les tenanciers de bars, contourneraient la législation et scandaliseraient les Maliens.

Les entrepreneurs privés, quant à eux, se présentent comme les agents des dynamiques qui se développent en Chine. Leur esprit d'entreprise leur permet de lutter contre les obstacles sociaux qui s'opposent à l'ascension de leur famille. Ils font de fréquentes allusions, plus ou moins voilées, à l'ostracisme dont ils sont victimes de la part de leurs compatriotes du secteur d'État, au peu de soutien que leur apportent les autorités consulaires chinoises. Ils décrivent alors longuement les conflits qui les opposent aux fonctionnaires « corrompus » des administrations maliennes, à leurs salariés locaux, « revendicatifs » et « peu efficaces.

Recueillis dans une situation particulière, où les individus s'efforçaient, face à l'enquêteur, de définir et de légitimer leur position au sein du groupe des ressortissants chinois et de la société malienne, ces discours laissaient entrevoir les tensions qui traversaient la population migrante.

Peu de temps après ces événements, l'accroissement de la concurrence et les conflits qui en résultent faisaient apparaître une nouvelle opposition entre les « privés qui viennent du public » (ou « Chinois du Mali » !) et les « Chinois de l'extérieur », c'est-à-dire, ceux qui viennent directement de Chine, sans passage par une société d'État.

Les nouveaux venus³⁴, ont dû se plier sur des secteurs d'activité moins rentables ou créer des entreprises impliquant la mobilisation de capitaux importants. Cette catégorie est de ce fait très diversifiée, composée d'investisseurs liés à des réseaux déjà actifs en Chine, en Afrique et en Asie ; de petits entrepreneurs individuels pauvres en capitaux ; de salariés, souvent diplômés (certains sont employés comme

34. Ces nouveaux flux migratoires s'amorcent à la fin des années quatre-vingt-dix.

gérants dans des hôtels, comme traducteurs dans des entreprises d'import-export³⁵).

L'hétérogénéité de la population des résidents chinois au Mali relève au premier abord de la diversité des statuts économique et social, des relations de concurrence qui se sont instaurées entre les entrepreneurs, entre « Chinois du Mali » et « Chinois de l'extérieur ». Une autre caractéristique, également liée à l'antériorité du « secteur d'État », vient la renforcer. On ne constate pas au Mali la formation de groupes d'intégration fondés sur l'appartenance régionale. Là comme ailleurs les nouveaux venus sont souvent arrivés dans le sillage des premiers arrivants. Or les sociétés d'État installées au Mali y envoient des cadres et des ouvriers recrutés dans leurs multiples filiales chinoises. L'origine des salariés des grandes sociétés et celle des créateurs d'entreprises manifestent la même dispersion géographique.

La fragmentation sociale est encore accentuée par la relation au pays d'origine. Quels que soient leur activité économique, leur statut professionnel, leur âge, les ressortissants chinois considèrent rarement le Mali comme un lieu d'implantation durable. Pour les jeunes cadres employés dans les sociétés liées à l'État chinois, il ne s'agit que d'une étape qui pourrait favoriser leur promotion dans l'entreprise : « Il n'y a pas beaucoup de candidats pour venir ici, c'est un bon point pour nous », ou encore « Qui choisirait de venir ici sans le salaire et la promotion ? » Les cadres les plus âgés effectuent là leur « dernière mission avant la retraite ». Les ouvriers se considèrent comme « de passage seulement ». Quant aux entrepreneurs privés, la plupart déclarent s'être installés au Mali « faute de mieux³⁶ ». Ils n'avaient pas « les moyens » d'atteindre l'Europe, l'Amérique du Nord ou l'Australie. Certains gardent l'espoir d'y parvenir, ou d'y envoyer leurs enfants, d'autres ne se bercent plus d'illusions.

Le Mali n'est donc pas généralement perçu comme un lieu privilégié de l'accumulation économique³⁷. Il semble constituer le recours d'individus dépourvus ou faiblement pourvus en Chine de capitaux économiques et de relations sociales. « De passage » au Mali où ils se

35. La croissance notable de cette dernière catégorie depuis 2008 semble liée à la crise économique qui se développe aujourd'hui en Chine, aux difficultés rencontrées par les jeunes diplômés.

36. Cependant, quelques entrepreneurs de l'industrie et du bâtiment présentent leur installation comme procédant d'une stratégie économique maîtrisée. C'est le cas d'investisseurs qui ont implanté des entreprises dans différents pays d'Afrique, qui circulent de l'une à l'autre et ne se considèrent pas comme des résidents.

37. Il sera fréquemment opposé à certains pays d'Afrique centrale, aux zones côtières, aux régions minières. Mais ces régions sont décrites comme « difficiles d'accès », compte tenu de la concurrence qui y règne déjà.

perçoivent comme des « étrangers », salariés et entrepreneurs tournent leurs regards vers leur pays d'origine, vers les territoires et les espaces d'autonomie qu'ils tentent d'y construire.

La population chinoise semble ainsi constituée d'une multiplicité de mondes sociaux. En situation d'expatriation, leur proximité spatiale exacerbe le sentiment des distances³⁸, suscite des stratégies d'évitement, parfois de la méfiance. Certains individus lient explicitement leur perception du milieu des résidents chinois au Mali à l'évaluation des dynamiques sociales qui se sont développées dans leur pays d'origine :

« Au Mali comme en Chine, il y a la concurrence entre nous... Aujourd'hui l'homme chinois est un individu solitaire. » (Commerçant, 60 ans, en chinois) « Je n'ai pas d'amis ici... L'amitié, la confiance, je ne sais pas comment c'est chez vous... Pour moi en Chine il y a la famille et quelques amis d'enfance, sinon la relation dure tant que vous êtes utile à l'autre. » (Cadre d'une entreprise d'État, 55 ans, en français). »

Un tel contexte conduit les individus à porter un regard réflexif sur la position qu'ils occupent dans leur pays d'origine, sur les stratégies que leur permettent les reconfigurations sociales en cours. Ils construisent alors des identités qui marquent ce qui les sépare, tant au Mali que dans leur pays d'origine : histoire familiale, formation, perspectives d'avenir, modes d'intégration à la société chinoise.

Les récits de trajectoire qu'ils élaborent pour l'observateur étranger³⁹ peuvent permettre d'appréhender une pluralité de rapports au politique, qui semblent liés à la construction de territoires « autonomes » dans le pays d'origine.

À distance de l'État, le tracé des espaces d'autonomie

Les représentations du politique exprimées dans ce contexte comportent rarement une référence explicite à l'appareil d'État chinois, aux principes qui fondent l'exercice du pouvoir — sauf dans le cas des cadres les plus âgés.

Sans doute, on peut concevoir que la situation d'enquête, la présence d'un observateur occidental, orientent en partie les propos des individus, y compris lors des conversations informelles. Cependant, les espaces et les calendriers sociaux, les pratiques mises en scène, qui constituent les

38. Lisible dans le choix des lieux de rencontre entre Chinois ou avec des Maliens, dans les parcours urbains privilégiés. Le regard des compatriotes est toujours pris en compte.

39. Des récits de vie ont été recueillis à Bamako en 2007 et 2008, auprès de 45 résidents chinois, cadres de grandes sociétés, entrepreneurs privés, ouvriers. Des matériaux ont également été recueillis lors de conversations informelles.

cadres concrets des récits, révèlent des représentations plus profondes (plus stables) que celles qui s'expriment à travers l'expression circonstancielle des opinions ⁴⁰.

J'adopterai ici une définition du politique qui peut sembler assez large, mais devrait permettre d'échapper aux apories du « tout est politique ⁴¹ ». Seront considérées comme relevant du politique l'ensemble des pratiques liées au contrôle des rapports de domination.

Les ensembles pratiques (dispositifs) empruntent des formes différentes selon la position des groupes et les ressources matérielles et symboliques dont ils disposent — en position dominante, construction et renforcement des appareils de pouvoir et de leur légitimation, en position dominée, aménagement, contournement, résistance ou tentatives de construction d'une contre hégémonie. « En bas », ces procédures entretiennent des liens étroits (perçus ou non par les agents) avec « la politique », les politiques d'État notamment, avec le regard porté sur l'appareil d'État et ses élites, avec aussi les regards portés de l'extérieur sur les groupes et les dispositifs locaux. Ainsi, le politique ne sera pas considéré comme un secteur particulier de la vie sociale, mais comme « un ensemble de principes générateurs des relations que les hommes entretiennent entre eux et avec le monde. » (Lefort, 2001 : 8). Si l'on se réfère aux analyses de Claude Lefort, les pratiques observables dans ce cadre relèvent d'un ensemble de normes implicites « commandant la notion de ce qui est juste et injuste, bien et mal, désirable et indésirable, noble et bas. » (Lefort, 2001 : 8) On voit bien que la définition de ces normes représente un enjeu fondamental et doit susciter des conflits qui traversent l'ensemble d'une configuration sociale.

L'hétérogénéité de la population des résidents chinois au Mali a déjà été soulignée. Les récits de vie recueillis montrent que les lignes de clivage traversent les catégories de statut et d'activité économique. « Cadres salariés », « entrepreneurs », de telles catégories englobent toujours des individus situés à des moments différents de leurs trajectoires et que distinguent par ailleurs les contextes sociaux traversés, les ressources mobilisables, les perspectives d'avenir.

Les récits des cadres en fin de carrière des sociétés liées à l'État et ceux des ouvriers ⁴² présentent des affinités qui pourraient surprendre, mais dont peuvent rendre compte en partie les conditions de la mobilité sociale et les modes d'acquisition des savoirs professionnels. Les uns et

40. Les principes d'analyse succinctement mentionnés ici se réfèrent entre autres aux travaux de Greimas (1970 ; 1983).

41. Bien désignées notamment par Bayart (1981).

42. Âgés de 30 à 40 ans, ils sont employés dans le secteur d'État ou le secteur privé.

les autres décrivent des trajectoires rythmées par une succession d'expériences de travail, une accumulation de savoirs conquis contre les contraintes sociales.

Les cadres cependant mettent au centre de leurs récits les événements politiques qui ont affecté l'histoire de leur lignée familiale. Âgés de plus de cinquante ans, ils ont occupé des emplois d'ouvriers « formés sur le tas », avant de pouvoir entreprendre des études. Quel que soit leur milieu d'origine, ils ont vécu, adolescents, les événements de la révolution culturelle. Les études ont permis à certains une mobilité sociale, à d'autres de surmonter le déclassement de leur famille.

« J'ai d'abord été ouvrier, ouvrier ajusteur dans une usine près de Beijing. J'avais 15 ans au moment de la révolution culturelle, c'était l'armée ou l'usine. Puis on a recommencé à faire étudier les jeunes, c'était l'unité de production qui choisissait les candidats... J'ai accepté... Il fallait oser, d'autres ont refusé... »
(Cadre gestionnaire d'une filiale d'entreprise d'État, 57 ans, en français).

Lors de conversations informelles, trois cadres ont narré l'histoire de leur famille, détruite pendant la révolution culturelle. Fils de riches cultivateurs ou d'intellectuels, ils ont pu effectuer une contre-mobilité sociale en saisissant « les occasions offertes » par les transformations de la société chinoise.

Face aux contraintes qu'ils subissaient (« la société bougeait, il fallait s'adapter »), ils se définissent comme des individus qui ont su « suivre le courant », « flotter au fil de l'eau », saisir les occasions qui se présentaient, sans trop savoir où cela les conduirait.

Leurs missions dans plusieurs pays d'Afrique, l'entreprise qu'ils ont parfois fondée à l'étranger, ne sont que les moyens de construire en Chine un espace familial sécurisé, le seul lieu de vie qu'ils valorisent. Le confort qu'ils ont pu assurer à leurs parents, l'éducation de leurs propres enfants, la demeure familiale, témoignent de leur habileté individuelle. Leur expérience particulière des contraintes du milieu social, de la violence exercée par l'État et leur conception de « l'individu adapté » marquent leurs représentations du pays dans lequel ils résident. La société malienne est évaluée à l'aune de l'efficacité des institutions, de l'évolution économique qu'elles permettent, du cadre d'action qu'elles offrent aux individus. Vision toujours désenchantée du politique :

« Les administrations de l'État ne sont pas efficaces, c'est cela qui bloque le développement. Bon, il faut verser de l'argent à certains fonctionnaires pour obtenir quelque chose... Il n'y a pas qu'au Mali ! (Il sourit) Ce qu'il faudrait c'est que l'industrialisation progresse, c'est cela qui donne du travail, qui permet à l'homme de devenir indépendant, ce n'est pas le cas ici [...] Le vrai développement c'est les

activités de production... N'y voyez pas d'offense, mais les Français veulent agir par le culturel, amener les Africains à penser comme eux, c'est comme ça qu'ils pensent les dominer... Un pays peut en dominer un autre par l'économie, mais si les usines se multiplient, c'est un moyen de libération pour les gens » (Cadre gestionnaire d'une filiale d'entreprise à capitaux mixtes, 60 ans, en français).

Cette thématique traverse de nombreux récits. Qu'il s'agisse de la Chine ou du Mali, l'industrialisation libère les individus, leur permet de tenir à distance le pouvoir étatique à l'origine du processus de développement. Ce retournement dialectique éclaire les conceptions de l'individu auxquelles ils se réfèrent⁴³. La résistance frontale est vaine.

Bien que la position qu'ils occupent les situe à l'autre extrémité de l'échelle sociale, les ouvriers chinois interrogés posent sur leur propre trajectoire un regard qui les rapproche sur certains points de ces intellectuels. Leurs récits privilégient l'accumulation des expériences professionnelles et sont rythmés par les événements, les « hasards », qui les ont conduits à « choisir un chemin ». Comme les cadres âgés, ils constituent la famille en espace de référence. Issus de lignées ouvrières ou paysannes, ils insisteront sur le fait qu'ils ont réussi à maintenir la position familiale en évitant le chômage et le déclassement. La sphère du politique n'est toutefois jamais explicitement évoquée dans leurs discours. Ils évaluent seulement leur situation d'expatriés en la confrontant à celle des travailleurs qu'ils côtoient en Chine, dans leur entreprise et dans leur région. Les licenciements se multiplient, le chômage s'accroît. L'autonomie qu'ils estiment avoir conquise, et qu'ils jugent précaire, est liée aux modalités d'apprentissage du savoir professionnel. Ils ont appris leur métier « sur le tas » et tiennent tous dès le départ à déclarer qu'ils n'ont pas de diplôme et que « leurs propos seront sans doute sans intérêt ». Ils accordent en fait une grande valeur à ce mode de formation et marquent ainsi leur distance vis-à-vis des techniciens diplômés qui supervisent leur travail, et avec lesquels les relations semblent parfois conflictuelles⁴⁴. Les relations qu'ils ont entretenues avec leurs maîtres d'apprentissage renvoient à la sphère familiale qu'ils maîtrisent — « le maître apprend au jeune comme le père à son enfant ». La famille et le métier apparaissent ainsi comme les seuls espaces sociaux que l'individu puisse s'approprier. C'est à partir de ce point de vue qu'ils évaluent à la

43. De nombreuses œuvres littéraires chinoises montrent que ces conceptions sont largement répandues, sous des formes diverses, dans les milieux lettrés.

44. « Ceux qui n'ont que la théorie croient tout savoir, ils ne savent rien et ils veulent commander. » Cette réponse d'un ouvrier à d'une question portant sur l'organisation du travail sur le chantier fut vigoureusement approuvée par ses compagnons. Certains mentionneront le fait qu'aujourd'hui « celui qui n'a pas de diplômes n'est rien ».

fois leur propre société et celle où ils séjournent temporairement. Ils comparent le Mali et leur pays sous l'angle des techniques mises en œuvre et des moyens de travail ⁴⁵, de la formation des ouvriers qu'ils jugent rudimentaires. Leur pays leur semble plus avancé sur « la voie de la modernisation », sans plus. Leurs représentations de l'Afrique s'en trouvent profondément modifiées : les images de l'Afrique diffusées en Chine sont fausses, ils ont « été trompés par la propagande ». Cette affirmation revient si fréquemment dans les propos des ouvriers qu'elle peut sembler manifester la volonté de mettre à distance ce qui relève du pouvoir politique.

« Ce qu'on nous avait dit est faux ! On montre des films... Les Noirs vivent sans habits dans les arbres, à danser tout le temps (rires). Nous ne voyons pas ça ici, ils travaillent, à la campagne ils cultivent aussi. En rentrant je dirai tout ça, je rétablirai la vérité... Mais c'est vrai, beaucoup sont rentrés et n'ont rien dit ! (il rit) » (Ouvrier électricien, 39 ans, entreprise d'État, en chinois).

Les jeunes cadres des entreprises publiques et privées ⁴⁶ se rapprochent des entrepreneurs indépendants, pourtant plus âgés ⁴⁷, par le regard qu'ils portent sur leur parcours individuel, par la position qu'ils s'attribuent au sein de la société chinoise. Les uns et les autres se perçoivent comme les agents de la modernité, du mouvement qui caractériseraient aujourd'hui leur pays. Leurs récits mettent en scène des individus rationnels aptes à observer de façon distanciée leur société, les institutions, les obstacles qu'elles leur opposent et les perspectives qu'elles leur offrent. Certains évoqueront longuement le poids des réseaux sociaux, l'emprise de l'argent sur la société, la concurrence qui s'est instaurée entre les individus. Dans ce contexte leur réussite est liée au mérite et à l'habileté sociale. L'espace de référence privilégié dans les discours est celui de l'entreprise où ils inscrivent leurs réseaux sociaux.

Les uns et les autres ne disposent cependant pas des mêmes ressources — diplômes, capitaux monétaires et sociaux. Ce critère oriente fortement la construction des espaces et des groupes de référence.

Les jeunes cadres et les investisseurs transnationaux (encore peu nombreux au Mali), sont les seules catégories dont les propos peuvent évoquer la figure du « mobile cosmopolite transnational », modèle social

45. Les ouvriers rencontrés ont privilégié ces thèmes lors de nombreuses conversations informelles. Ils ont alors décrit les chantiers sur lesquels ils avaient travaillé en Chine, les techniques mises en œuvre, la beauté des bâtiments construits.

46. Les enquêtés sont âgés de 30 ans ou moins. Ils effectuent leur première mission à l'étranger et sont employés dans des sociétés d'État ou de grandes sociétés privées.

47. De 35 à 50 ans.

auquel ils se réfèrent fréquemment⁴⁸. L'individu qu'ils mettent au centre de leurs récits échappe ainsi à l'enracinement, dans le pays d'origine ou dans les lieux d'expatriation. Les espaces parcourus, les relations qu'ils y nouent⁴⁹ garantissent leur « liberté de progresser dans la société chinoise ».

Titulaires de diplômes universitaires élevés, les jeunes cadres travaillent leur progression dans l'entreprise qui les emploie — de leur « comportement » au Mali dépendent les missions qu'ils souhaitent obtenir dans d'autres filiales plus « valorisantes », en Afrique, en Europe ou aux États-Unis, et de là peut-être dans d'autres entreprises plus performantes, chinoises ou étrangères. Le progrès en Chine des valeurs méritocratiques leur semble annoncer l'avènement d'une société conforme à leurs aspirations. En dehors des relations stratégiques entretenues avec d'autres expatriés, leurs contacts avec la société malienne relèvent de la curiosité, du « désir de voir des choses différentes », certains se compareront alors à des « voyageurs ».

Pour les entrepreneurs issus du « secteur d'État », au contraire, les réseaux sociaux construits au Mali conditionnent le développement et la survie de l'entreprise.

Cette catégorie d'entrepreneurs est la plus susceptible de constituer le noyau d'un petit groupe de résidents chinois relativement stables au Mali. Ils se déplacent cependant fréquemment en Chine, où réside le plus souvent leur famille. Le Mali est défini comme le lieu où ils ont conquis « la liberté d'entreprendre », où ils se sont « libérés des contraintes hiérarchiques ». Pour réussir en Chine, précisent-ils fréquemment, on doit disposer de relations dans l'administration locale ou au niveau de l'État central. Certains évoqueront des rapports difficiles avec les représentants de l'État chinois au Mali.

Cette liberté ne va pas sans contrepartie. Ils doivent affronter les exigences des représentants de l'administration malienne qui tenteraient de les « rançonner », celles de leurs salariés locaux. Ces contraintes semblent aisément négociables : « elles n'engagent que l'argent. » Les nombreuses anecdotes rapportées par les entrepreneurs indiquent cependant qu'elles tendent à influencer sur « la vie privée », les relations entretenues avec les « autochtones ».

48. Ils désignent à l'occasion ce qui les différencie de ceux que les transformations du monde déconcertent, en Chine comme dans le reste du monde, de ceux que la nostalgie empêche d'agir. Ce thème sera particulièrement développé lors de conversations informelles portant sur la transformation des villes, l'organisation des entreprises...

49. On peut se référer dans ce cas à la notion de « territoire circulatoire » proposée par Tarrus (2000).

Ils opèrent donc une disjonction entre un espace d'autonomie économique (le Mali) qu'ils ne peuvent désinvestir faute de capitaux, faute de pouvoir migrer en Occident, et un espace d'autonomie sociale qu'ils tentent d'aménager en Chine, notamment en finançant les études supérieures de leurs enfants.

« Je retournerai bientôt finir ma vie en Chine, où peut-on vivre mieux que chez soi ? Là-bas, avec un peu d'argent on peut faire face à bien des choses... Si on ne sollicite rien ! Il y a les amis, la famille... On peut être un peu tranquille ! »

Cet entrepreneur, âgé de 53 ans, aujourd'hui à la tête de plusieurs entreprises commerciales, a dirigé une usine de production chimique sino-malienne.

Cette séparation des espaces économique et social les différencie des entrepreneurs venus directement de Chine. On trouvera dans cette catégorie de nombreux cas d'entrepreneurs déjà implantés dans leur pays et qui ont installé des succursales dans différents pays africains. Ils circulent entre leurs différents pôles d'activité et confient la gestion de leurs filiales à des cadres chinois ou locaux. Les implantations de l'entreprise à l'étranger sont alors considérées comme une extension du territoire économique de l'entreprise mère, dont le développement se trouvait freiné en Chine par la concurrence et les tracasseries administratives. La création de leur entreprise chinoise est fréquemment présentée sous la forme d'une épopée familiale. Le territoire économique et familial est alors conquis contre l'ordre social dominant.

L., originaire de Beijing, a 58 ans. Il a fondé à Bamako une succursale de son entreprise chinoise ; il y emploie huit ouvriers maliens, quatre ouvriers qualifiés chinois, un ingénieur et une secrétaire maliens formés en Chine. Le « boss » se définit comme un « self-made-man », il appartient à une famille d'intellectuels, mais n'a pas pu étudier à cause de la révolution culturelle, alors que ses frères aînés ont obtenu des diplômes. Jeune homme, il « vendait des cigarettes dans les rues », puis à 25 ans, il a travaillé dans un réseau gérant des machines à sous. « Quand la Chine s'est ouverte », il a pu monter au Henan une entreprise de constructions électriques, « grâce à sa famille et à ses amis ». À son entreprise chinoise est associée une petite unité de formation professionnelle et il « aide les meilleurs élèves à s'installer ». Comme il a monté une entreprise d'import-export de matériel électrique, il leur fournit le matériel à crédit. En 2000, face à la concurrence, il a prospecté en Afrique ; en 2004 il monte son entreprise au Mali, puis une autre au Ghana.

L'Afrique n'est qu'une étape, il souhaiterait s'installer aussi au Canada ou en Australie, mais il « ne connaît personne là-bas ».

Depuis 2007, une nouvelle catégorie de migrants apparaît au Mali. Avec leur arrivée se multiplient les petits commerces de rue, le colportage⁵⁰. Certains occupent des emplois salariés, deviennent gérants de bars hôtels pour le compte d'entrepreneurs bien implantés dans d'autres secteurs. Certains fonctionnaires maliens les perçoivent ainsi : « Ce sont des ouvriers, des paysans qui débarquent là avec leurs petites économies, ils se croient arrivés au Far West⁵¹ ! » Ils font ainsi allusion à leur agressivité économique supposée, à leur méconnaissance des usages locaux et les englobent à tort dans la catégorie des petits entrepreneurs indépendants. Sur un point seulement cette référence à la conquête de l'Ouest pourrait s'avérer pertinente. Ces nouveaux migrants arrivent en territoire inconnu, « à l'aventure » diront certains. Ils quittent une société où, selon eux, ils ne pouvaient subsister, sans prévoir de retour dans un avenir proche.

La croissance de cette catégorie pourrait rapidement transformer la configuration migratoire qui vient d'être décrite.

Les entretiens et les observations déjà effectués montrent qu'il s'agit d'une population jeune (en majorité âgée de moins de 35 ans), très souvent diplômée (au moins deux ans d'études universitaires), comportant un certain nombre de jeunes femmes seules.

Ils perçoivent aujourd'hui leur séjour au Mali et l'activité qu'ils y exercent comme transitoire. Ils sont là pour « faire de l'argent », atteindre les pays occidentaux s'ils ont « de la chance... »

Ils dépeignent leur pays d'origine comme une société en proie à l'injustice, au chômage, et analysent leurs échecs en termes de destin social.

Z. est âgé de 26 ans, il est arrivé à Bamako en 2006 en provenance du Yunnan, pour gérer un bar hôtel situé à la lisière de l'un des quartiers les plus déshérités de Bamako. Le bar est fréquenté par les jeunes dealers et les prostituées de ce quartier, tandis que les clients de l'hôtel viennent de zones résidentielles plus lointaines. Z. qui ne parle ni le bambara ni le français tenait déjà un bar à Kuming (Yunnan), là, dit-il, il a rencontré des gens qui avaient travaillé au Mali. Mais, « ce n'est qu'un début », il veut « circuler beaucoup pour faire de l'argent ». Interrogé sur les raisons de son départ, il décrit avec prolixité le chômage lié au surpeuplement, l'atmosphère de compétition « sans pitié ». À la fin de l'entretien, il précise qu'il a suivi un cursus d'économie de trois ans à l'université, mais que son diplôme ne lui servait à rien : « Études ou pas, les enfants de pauvres n'ont aucune chance. » Il parle alors de son père, ouvrier des chemins de fer qui « s'est privé pour le faire

50. Vente de sandwichs ou de fripes, colportage de médicaments chinois...

51. Entretien avec un groupe de fonctionnaires du Centre malien de la promotion des investissements, 2006.

étudier » — il a alors les larmes aux yeux. Au Mali la concurrence règne entre les hôteliers chinois, il arrive tout juste à assurer sa vie quotidienne et celle de son épouse. Il voudrait partir, mais vit « au jour le jour » et ne fait pas de projets — il attend l'occasion. (Traduit du chinois)

Les caractéristiques de ces nouveaux migrants et leurs représentations du pays d'origine les rapprochent sur certains points de ceux qui, depuis les pays du Sud, tentent aujourd'hui d'atteindre l'Europe ou les États-Unis.

Conclusion

La configuration migratoire qui vient d'être décrite et les rapports au politique qu'elle enclenche chez les Chinois et les Maliens doivent être considérés comme transitoires. Ils sont liés à la fois à une phase particulière de la crise mondiale et aux dynamiques locales.

J'ai tenté de montrer que, dans ce contexte particulier, les références à l'État-nation (Maliens) et aux territoires d'origine (Chinois) étaient situées au centre des représentations du politique. Les individus ont ici privilégié la définition des contraintes qui pèsent sur leurs stratégies et des conditions de l'autonomie face au pouvoir d'État.

Du côté malien, la présence chinoise est interprétée et travaillée dans les constructions symboliques opérées par différents groupes sociaux. Confrontés aux transformations de leur société, au désinvestissement progressif de l'État, ils entreprennent de redéfinir les principes qui devraient prévaloir dans les sphères du travail, de l'éthique, du pouvoir politique. Ces constructions antagonistes sont susceptibles d'intensifier les tensions et les conflits sociaux qui traversent aujourd'hui la société malienne. De ce fait, elles ne peuvent manquer d'influer sur les politiques mises en œuvre par l'État malien⁵².

Quant aux migrants chinois, leurs représentations — si diverses — de l'autonomie économique et sociale, indiquent que le territoire national demeure leur point d'ancrage privilégié. Si les jeunes cadres diplômés se perçoivent aujourd'hui comme des « mobiles transnationaux », ils constituent une exception.

Les entrepreneurs installés et les nouveaux migrants sont venus au Mali « faute de mieux ». Ils ne manquent d'ailleurs pas de confronter leur situation à celle de leurs compatriotes qui parviennent à s'implanter dans

52. À des niveaux très divers : conduite des négociations avec l'État chinois, politiques de régulation des flux migratoires, élaboration des discours de légitimation, gestion locale des rapports entre « communautés chinoise et malienne », entre salariés et employeurs...

des pays plus prospères. Les conditions de la mobilité, en Chine comme ailleurs, traduisent l'inégalité des positions dans le champ social.

Les politiques menées par les États-nations (d'origine et d'accueil) définissent donc largement les cadres contraignants de la mobilité et de l'installation. Les processus de la « mondialisation par le bas » sont loin d'échapper aujourd'hui à leur influence. On peut même se demander si le contexte actuel de crise économique (de lutte accrue pour la maîtrise des ressources et des marchés) ne contribue pas à la renforcer.

Cependant, l'orientation des flux migratoires, les formes sociales qu'ils génèrent, échappent en partie au contrôle direct des États.

Des recherches déjà menées sur les migrations chinoises vers le continent africain ont déjà souligné ce fait (Kernen, 2007 : 163-180 ; Dupré, Shi : 2008) qui remet en cause une vision privilégiant exclusivement les déterminismes liés aux politiques étatiques.

La focale d'observation microsociale fait en effet apparaître la multiplicité des stratégies individuelles et familiales qui s'élaborent dans le cadre des contraintes globales. Les logiques migratoires et les représentations du politique observées au Mali peuvent faire l'objet d'une double lecture. L'une les constitue en productions sociales autonomes ; l'autre met en lumière l'influence des rapports de domination économique et politique qui les encadrent.

Toutes les pratiques observables dans de tels contextes posent ce problème à l'observateur.

Claude Grignon et Jean-Claude Passeron (1989), analysant la notion de « culture populaire », proposaient de les considérer comme autant de « palindromes à double sens⁵³ ». Il convient alors de se demander ce que chaque sens doit à l'autre.

Dans le cas malien, il semble que les références à l'État-nation et aux rapports de domination vécus déterminent fortement les constructions pratiques et symboliques élaborées par les populations locales et les migrants chinois.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMSELLE J.-L., 1985 : « Socialisme, capitalisme et précapitalisme au Mali (1960-1982) », in BERSTEIN, CAMPBELL (ed.), *Contradictions of accumulation in Africa*, Sage, Beverly Hills.

53. Un palindrome est un groupe de mots qui, lu de gauche à droite ou de droite à gauche, donne le même sens. Ici chaque sens de lecture donnerait à voir une signification différente.

- AMSELLE J.-L., 1987 : « Fonctionnaires et hommes d'affaire au Mali », *Politique africaine*, n° 26, p. 63-72.
- BADIE B., 1995 : *La fin des territoires : essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard.
- BADIE B et SMOUTS M. C. (ed.) : 1996, *Le retournement du monde, sociologie de la scène internationale*, Paris Dalloz.
- BAYART J.-P., 1981 : « Le politique par le bas en Afrique Noire », *Politique africaine*, n° 1, p. 53-83.
- BERGÈRE M. C., 2007 : *Capitalismes et capitalistes en Chine*, Paris, Perrin, coll. « Asies ».
- BOURDARIAS F., 2009 : « Mobilités chinoises et dynamiques sociales locales au Mali », *Politique africaine*, n° 113, p. 28-54.
- BOURDARIAS F., 2009 : « Migrants chinois au Mali : une pluralité de mondes sociaux », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 25, p. 7-24.
- BREDELOUP S., BERTONCELLO B., 2006 : « La migration chinoise en Afrique : accélérateur du développement ou 'sanglot de l'homme noir' », *Afrique contemporaine*, n° 218, p. 199-224.
- COHEN S., 2003 : *La résistance des États. Les démocraties face aux défis de la mondialisation*, Paris, Seuil.
- CONSTANTIN F. et COULON C., 1979 : « Entreprises publiques et changement politique au Mali », in *Les entreprises publiques en Afrique Noire*, Paris, Pedone.
- DUPRÉ M., SÈHI W., 2008 : *La présence chinoise en Afrique de l'Ouest : le cas du Mali et du Bénin*, Document de travail, Agence française de développement.
- GRÉGOIRE E. et LABAZÉE P. (ed.), 1993 : *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Karthala-ORSTOM.
- GREIMAS A. J., 1970 : *Du sens*, Paris, Seuil ; 1983, *Du sens 2*, Paris, Seuil.
- GRIGNON C. et PASSERON J.-C., 1989 : *Le savant et le populaire, misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, EHESS, Gallimard/Seuil.
- HSU E., 2007 : « Zanzibar and its Chinese Communities », *Population, Space and Place*, n° 13, p. 113-124.
- KERNEN A., et ROCCA J. L., 1998, « La réforme des entreprises en Chine et sa gestion sociale : le cas de Shenyang et du Liaoning », *Études du CERI*, n° 37, p. 1-35.

- KERNEN A., 2007 : « Les stratégies chinoises en Afrique : du pétrole aux bassines en plastique », *Politique africaine*, n° 105, p. 163-180.
- KERNEN A., VULLIER B., 2008 : « Les petits commerçants et entrepreneurs chinois au Mali et au Sénégal », *Sociétés Politiques comparées*, n° 5 (<http://www.fasopo.org>).
- LEFORT C., 2001 : *Essais sur le politique*, Paris, Seuil, « Points Essais ».
- MA MUNG E., 1994 : « Non-lieu et utopie : la diaspora chinoise et le territoire », *L'Espace géographique*, n° 2, p. 106-114.
- MA MUNG E., 2002 : « Les mutations des migrations chinoises ; nouvelles migrations, nouvelles formes des migrations », *VEI-enjeux =-imprimé* (131).
- NIQUET V., 2002 : « La stratégie africaine de la Chine », *Politique étrangère*, n° 2, p. 361-374.
- PINA-GUÉRASSIMOFF C., 2006 : « Le renouvellement des perspectives transnationales de la Chine », *Critiques internationales*, vol. 3, n° 32, p. 39-52.
- PORTÈS A., 1999 : « La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 129, p. 15-25.
- REVEL J. (ed.), 1996 : *Jeux d'échelles*, Paris, Gallimard/Le Seuil.
- SAUTMAN B., 2006: *Friends and interests : China distinctive links with Africa*, Center on China Transnational Relation, Hong-Kong, University of Science and Technology, Working paper, n° 12 (www.cctr.ust.hk/articles/pdf/WorkingPaper12.pdf).
- TARRIUS A., 2000 : *Mobilités, identités, territoires : les nouveaux cosmopolitismes*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- TARRIUS A. *et al.*, 2001 : « Au-delà des États-nations : des sociétés de migrants », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 17, n° 2, p. 37-61.
- WALDINGER R. et TSENG Y., 1992 : « Divergent diasporas : the Chinese communities of New York and Los Angeles compared », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 8, n° 8-3, p. 91-115.

Bourdarias Françoise (2010)

Redéfinitions de l'Etat-Nation et des territoires au Mali
en temps de crise : migrants chinois et populations
locales

In : Phélinas Pascale (dir.), Selim Monique (dir.). *La crise
vue d'ailleurs*. Paris : L'Harmattan, p. 139-169.

(Questions Contemporaines.Série Globalisation et
Sciences Sociales)

ISBN 978-2-296-11544-6